

LA DOUBLE LICENCE HISTOIRE-SCIENCE POLITIQUE



GUIDE DES
ETUDES
2017-2018



1^{ère} de couverture :

Il y a cent ans... La photo est prise le 31 mai 1917, au fort d'Aubervilliers : un atelier de peinture d'obus de 75 mm, où travaillent des femmes... d'un certain âge... (Source : ECPAD)

Marche des femmes à Washington, 21 janvier 2017

SOMMAIRE

Informations pratiques	2
Deux départements associés dans le DC	2
Prérentree	4
Inscriptions pédagogiques (IP)	5
présentation du double cursus	7
Organisation du double cursus	7
Modalités d'évaluation	7
Histoire : conseils de fin de semestre	9
L1	11
structure de la L1	11
la majeure d'histoire	11
La majeure de Science politique	15
Les EC transversaux	17
L1 his-scpo - emploi du temps	18
L2	20
structure de la L2	20
la majeure d'histoire	21
la majeure de Science politique	28
les EC transversaux	30
L2 his-scpo - emploi du temps	34
L3	35
structure de la L3	36
la majeure d'histoire	36
la majeure de science politique	43
les EC transversaux	45
L3 his-scpo - emploi du temps	47
Mobilité internationale	48
mon parcours pédagogique - L1 his-scpo	50
Mon parcours pédagogique - L2 his-scpo	51
mon parcours pédagogique - L3 his-scpo	52

INFORMATIONS PRATIQUES

Responsables pédagogiques

- Histoire : Boris Bove (boris.bove@univ-paris8.fr)
Les responsables pédagogiques de la licence d'histoire sont : Jean-Luc Mastin (jean-luc.mastin@univ-paris8.fr) et Sylvain Pattieu (sylvain.pattieu@univ-paris8.fr)
- Sc Po : Florence Hulak (florence.hulak@univ-paris8.fr)

Responsables administratives

- Histoire : Guylène Deruel (guylene.deruel@univ-paris8.fr).
- Sc Po : Inès Khelifa (anisse.khelifa@univ-paris8.fr) et Patricia Ebring (patricia.ebring@univ-paris8.fr)

Inscriptions administratives (IA)

☞ du 6/07 au 21/07/2017 et du 28/08 au 29/09/2017

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pouvez pas suivre de cours sans avoir de **numéro d'étudiant** et de carte d'étudiant.

Pour une première inscription à Paris 8 : prenez rdv avec le secrétariat de la scolarité.

Pour toute information, consultez la page web de la direction de la scolarité :

☞ <http://www.univ-paris8.fr/Contacts-et-horaires-de-la-direction-de-la-scolarite#scolarite>

Secrétariat de la scolarité : Bâtiment G - Bureau 112 - Tél : 01 49 40 64 30

Bureau des inscriptions : Rez-de-chaussée du bâtiment G - Bureau 017 - Tél : 01 49 40 65 21 / 01 49 40 64 40 / 01 49 40 64 42 - En juillet et en septembre, le Bureau est délocalisé au bâtiment C (ouverture de 08h15 à 17h en continu)

DEUX DEPARTEMENTS ASSOCIES DANS LE DC

Le département d'histoire

Bâtiment B 2, bureaux B 345 (enseignants) et B 346 (secrétariat)
Téléphone du secrétariat : 01 49 40 68 25

Département d'histoire, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex
<http://www.univ-paris8.fr/histoire>

Directrice du département

Emmanuelle SIBEUD (direction.histoire@univ-paris8.fr ; emmanuelle.sibeud@univ-paris8.fr)

Responsables de la licence

1^{re} année (L1)

Sylvain PATTIEU (sylvain.pattieu@univ-paris8.fr)

2^e et 3^e année (L2/L3)

Jean-Luc MASTIN (jean-luc.mastin@univ-paris8.fr)

Gestionnaire administrative de la licence

Guylène DERUEL (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

Responsable des séjours d'études à l'étranger

Caroline DOUKI (erasmus.histoire@univ-paris8.fr)

Responsable des stages

Philippe VERHEYDE (philippe.verheyde@univ-paris8.fr)



Toutes informations utiles sur la page Web du département : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire>

Dans tout courrier adressé à un responsable ou à un enseignant, précisez

- *vos NOM et Prénom*
- *votre NUMÉRO D'ÉTUDIANT*
- *et, si besoin, le CODE APOGÉE du cours concerné.*

Le département de science politique

Bâtiment B 2, 3^e étage, bureaux B 332 (enseignants) et B 334 (secrétariat)

Téléphone du secrétariat : 01 49 40 68 67 / 66 31

Département de science politique, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Le blog du secrétariat, sur lequel se trouvent toutes les informations récentes, doit être consulté très régulièrement : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com>

Direction du département

Anne Marijnen (anne.marijnen@univ-paris8.fr)

Bertrand Guillaume (bertrand.guillaume@univ-paris8.fr)

Responsables de la licence

Odile Henry (odile.henry@univ-paris8.fr)

Michel Vakaloulis (michel.vakaloulis@univ-paris8.fr)

Gestionnaires administratives de la licence

Inès Khelifa (anisse.khelifa@univ-paris8.fr)

Patricia Ebring (patricia.ebring@univ-paris8.fr)

Responsable des séjours d'études à l'étranger

Clemens Zobel (clemenzobel@yahoo.fr)

Responsable des stages

Florence Hulak (florence.hulak@univ-paris8.fr)

PRERENTREE

La présence est obligatoire pour tous les étudiants, y compris les AJ (ajournés) et AJAC (ajournés dans un niveau, admis à continuer au niveau supérieur).

Les AJAC se présentent à la prérentrée du niveau supérieur auquel ils accèdent (ex : AJAC L1/L2 => prérentrée des L2).

La prérentrée permet :

- de prendre connaissance de l'organisation de l'année universitaire et des études ;
- de rencontrer les enseignants responsables de la licence ;
- de faire vos inscriptions pédagogiques en histoire (IP) c'est-à-dire vos choix de cours.

Si vous ne pouvez pas venir, informez-en l'enseignant responsable de votre année.

Histoire : les 11, 12, 13 septembre 2017

L1 : lundi 11 septembre

- 9h30-12h30, salle B 135 : présentation du département et de son équipe ; présentation du programme d'histoire ; mode d'emploi pour les inscriptions pédagogiques
- 13h-17h, salle B 130 : inscriptions pédagogiques (IP)

L2 : mardi 12 septembre

- 9h30-12h30, salle B 135 : présentation du cursus et des cours
- 13h-17h, salle B 130 : inscriptions pédagogiques (IP)

L3 : mercredi 13 septembre

- 9h30-12h30, salle B 135 : présentation des cours, du mémoire de licence
- 13h-17h, salle B 130 : inscriptions pédagogiques (IP)

Science politique : 11 septembre 2017

L1 : lundi 11 septembre 13h30

L2 et L3 : lundi 11 septembre 15h15

Début des cours : 18 septembre 2017

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES (IP)

Histoire

L'inscription aux cours d'histoire se fait **auprès des tuteurs**

- durant la semaine de prérentrée ;
- éventuellement durant les trois premières semaines de cours (voir sur le site web du département les horaires de permanence des tuteurs). **Passé ce délai, aucun étudiant ne peut être admis dans un cours.**

Les étudiants AJ (« ajournés ») et AJAC (« admis à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée afin d'être guidés au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

 **Attention ! Les enseignants n'inscrivent pas les étudiants à leur cours.**

 Si la procédure n'est pas respectée, l'IP ne sera pas faite, et vous risquez de suivre un cours sans avoir de note.

Science politique

Les étudiants de double cursus n'ont pas d'inscription pédagogique à faire pour les cours de science politique, car ils n'ont pas de choix de cours. Ils sont inscrits par le secrétariat. Quand deux groupes doivent être distingués, ils sont constitués par ordre alphabétique.

Langues et EC libres :

Les IP se font aux secrétariats des départements concernés.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription de chacun de ces cours, qui peuvent varier d'un département à l'autre (ex : IP web + présence obligatoire au premier cours) et rendez-vous sur place

Langues

Le CDL (centre de langues) transmet les informations ci-dessous. Mais vérifiez leur actualisation sur son site web : <http://www2.univ-paris8.fr/cdl/>

- 02/09/2017 : ouverture des préinscriptions au stage intensif d'anglais A0 du CDL via Moodle ;
- 04/09/2017 : début des tests d'anglais Oxford 2017/2018 (voir document joint) ;
- 09/09/2017 : début des tests d'allemand, d'arabe, d'espagnol et d'italien du CDL via Moodle
- **09/09/2017 : ouverture des préinscriptions aux cours du CDL du S1 2017/2018 via Moodle**
- 11/09/2017 : début du stage intensif d'anglais A0 du CDL ;
- **18/09/2017 : début des cours du S1 2017/2018 au CDL.**

Des informations complémentaires sont disponibles sur le blog du secrétariat de licence de science politique (<http://sciencepoparis8.hautetfort.com>, publication du 29 juin 2017).

Préparation au C2i

Il est nécessaire de s'informer **dès le mois d'août** sur les modalités d'inscription en cours.

 http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=145

PRESENTATION DU DOUBLE CURSUS

ORGANISATION DU DOUBLE CURSUS

Le double cursus aménagé « histoire - science politique » a pour objectif de former un bon historien et un bon politiste. L'étudiant suivra tous les cours de majeure d'Histoire et tous les cours de majeure de Science Politique, ainsi que des cours de mineure et langues mutualisés.

À la sortie des deux licences auxquelles il est inscrit, l'étudiant obtient **deux diplômes** complets :

- **une licence d'histoire**
- **une licence de science politique,**

sans pour autant avoir eu besoin de suivre les cours redondants de ces deux formations.

Sur les 3 années de licence, les étudiants suivent :

- tous les cours de la majeure Histoire
- tous les cours de la majeure Science Politique
- 3 EC de langue
- 3 EC libres (1EC libre dit de découverte d'une SHS, et 2 EC libres « fléchés langue »)
- 2 EC spécifiques (Histoire - Science politique)
- 1 EC de méthodologie (pour le mémoire de recherche de L3)
- et ils doivent réaliser 1 mémoire de recherche (en L3)

Chaque département reste souverain sur son cursus, gère ses notes et ses codes dans Apogée.

Chaque département délivre un diplôme autonome : 60 ECTS par année-niveau (30 par semestre). Les notes des cours mutualisés (« compétences transversale ») sont en effet reportées dans les relevés de notes de chaque licence (ils comptent donc deux fois). Leurs codes Apogée sont les mêmes dans les 2 maquettes.

MODALITES D'EVALUATION

☞ **MCC (Modalités de contrôle des connaissances)** de Paris 8 (texte voté par la CFVU le 23/04/2015 pour la période **2015-2019**) : <https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/modalites-de-contrôle-des-connaissances-2015-2019.pdf>

☞ **Voir l'annexe aux MCC propre au département d'histoire** : elle est affichée au secrétariat (B 346)

Le contrôle continu (session 1)

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique :

- **L'assiduité** en cours
- La **punctualité**. Un enseignant n'est pas tenu d'accepter un étudiant en retard.
- Règle de bonne conduite : **éteignez votre téléphone portable** avant d'entrer en cours !

Liberté pédagogique : chaque enseignant établit son propre calendrier d'examens et toutes activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiants doivent être présents à tous les contrôles (partiels, exercices en classe). Néanmoins, l'évaluation en contrôle continu comprend **au moins 2 partiels** (un de mi-semester et un de fin de semester), c'est-à-dire au moins deux notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semester, affectées de coefficients déterminés par les enseignants eux-mêmes.

Partiels :

- **Absence à un partiel** : elle est sanctionnée par une note de zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiant(e) doit alors passer le rattrapage.
- **Conditions** : la ponctualité de l'étudiant est obligatoire ; les téléphones portables sont interdits ; les oreilles doivent être dégagées ; les sacs et en général tout contenant doivent être tenus éloignés.

Règles de validation et de compensation

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note ≥ 10 . Cette note est capitalisable (on la garde d'une année à l'autre, en cas de doublement).

Si la note obtenue à un EC est < 10 , l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, sauf **compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est ≥ 10 . Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

Attention ! Pour calculer si la compensation joue ou non, vous devez tenir compte du nombre d'ECTS affectés à chaque EC (qui représente un coefficient).

De même, la compensation joue entre deux UE, au sein d'un même semester ; et entre deux semestres.

Remarques : **les notes < 10 et non compensées ne peuvent pas être conservées** d'une année à l'autre. Il faut repasser les EC concernés.

Passage au niveau supérieur

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis au minimum 30 ECTS dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemester. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semester.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3.

Par ailleurs, les étudiants qui doivent repasser un EC ne peuvent ni reprendre le même cours, ni choisir le même enseignant.

Rattrapages (session 2)

Une deuxième session d'examens, dite **session de rattrapage** est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a lieu fin mai-début juin, sur deux semaines et relève des règles communes relatives aux examens.

Tout étudiant n'est admis au rattrapage que s'il est effectivement inscrit dans le cours.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées une fois pour toutes, et ne peuvent être changées quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le **rattrapage est de droit** : tout étudiant ayant eu une note < 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, tout étudiant qui a eu une note < 10 à un EC, qui peut valider cet EC par compensation mais qui veut améliorer sa note en repassant l'EC en session 2, doit remplir une **demande de renonciation à la compensation**, et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages. Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenue.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiant garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont publiées en temps et en heure sur le site des départements d'Histoire et de Science Politique

Fraude aux examens

Les étudiants convaincus de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduits devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir guide de l'étudiant).

HISTOIRE : CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

Conseil de fin de semestre

À chaque fin de semestre, tous les étudiants sont reçus individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence et présidé par le responsable du niveau.

Ce conseil de fin de semestre a une double vocation :

- pédagogique : le conseil informe l'étudiant de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel.
- administrative : le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçu en conseil, chaque étudiant doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir pages 50-52 : [mon parcours pédagogique - L1 his-scpo](#))



TELECHARGEZ la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département d'histoire. Remplissez soigneusement le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyer le fichier électronique par courriel aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil

IP du second semestre

Lors de leur passage en conseil de fin de semestre, les étudiants procèdent à leurs inscriptions pédagogiques pour le semestre suivant, auprès des tuteurs

L1

STRUCTURE DE LA L1

	TYPES D'EC	NB HEURES	NB EC	NB ECTS
S1	majeure histoire			
	Initiation à l'histoire & méthodologie de la dissertation (IM)	6 (2 x 3h)	2	16
	Documents de l'historien	3	1	8
	majeure science politique			
	Histoire politique et sociale de la France	3	1	6
	Droit constitutionnel et institutions pols CM	3	1	6
	Droit constitutionnel et institutions pols TD	2	1	6
	Économie politique	3	1	6
	EC transversaux			
	EC libre 1	3	1	3
	Langue	3	1	3
	<i>Total</i>	26	9	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>
S2	majeure histoire			
	Initiation à l'histoire & méthodologie du commentaire de document historique (IM)	6 heures (2 x 3h)	2 EC	16
	Histoire du monde	3	1	8
	majeure science politique			
	Introduction à la théorie politique	3	1	6
	Introduction à la sociologie politique	3	1	6
	Introduction aux relations internationales CM	3	1	6
	Introduction aux relations internationales TD	2	1	6
	EC transversaux			
	Préparation au C2i	3	1	3
	EC libre 2 (fléché « langue »)	3	1	3
	<i>Total</i>	26	9	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>

LA MAJEURE D'HISTOIRE

Présentation des cours

IM (Initiation à l'histoire & méthodologie)

L'IM est un cours double qui se fait en 6 heures de cours hebdomadaires (2 x 3 heures) :

- un cours sur un thème donné, dans une période historique donnée, visant à donner une culture historique générale ;

- l'apprentissage de la méthodologie fondamentale en histoire : dissertation (S1) et commentaire de document historique (S2).

Documents de l'historien

Ce cours n'est donné qu'au premier semestre.

Il présente la diversité des sources de l'historien et leur exploitation critique : lecture d'images, visite de monuments, analyse de données chiffrées, approche des manuscrits... Le cours vise l'acquisition de compétences fondamentales : observation ; analyse ; sélection et exploitation d'informations.

Histoire du monde

Ce cours donné uniquement au 2^e semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire globale.

Premier semestre (S1)

Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation

Athènes et les Athéniens, de Cylon à Sylla (VII^e- I^{er} siècles av. J.-C.)

Nicolas Kyriakidis

lundi 15h-18h et mardi 12h-15h

histoire ancienne

Une approche convenue de l'histoire d'Athènes se réduit souvent à « la démocratie à l'époque de Périclès ». Or, en six siècles, les Athéniens ont vécu selon tous les régimes politiques possibles (oligarchie, tyrannie, démocratie) dans les contextes diplomatico-militaires les plus variés (indépendance isolationniste, impérialisme politique et économique, occupation militaire étrangère...). L'objet de ce cours est de montrer la variété des configurations idéologiques, sociales, économiques et politiques qui ont présidé à l'évolution de la vie collective des Athéniens au cours de cette période, en mettant l'accent sur les interactions entre évolution sociale et changement institutionnel d'une part, régime politique intérieur et politique extérieure de l'autre.

ARISTOTE, *Constitution d'Athènes*, Paris, Le livre de poche, 2006. (ouvrage obligatoire dès le début du cours)

M. C. AMOURETTI et F. RUZE, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.

Documents de l'historien

Vous vous inscrivez à l'un des groupes suivants :

Groupe 3	lundi 18h-21h	Stéphane Guerre
Groupe 5	mercredi 12h-15h	Julie De Schepper
Groupe 6	jeudi 15h-18h	Séverine Liatard
Groupe 7	vendredi 15h-18h	Anthony-Marc Sanz

Deuxième semestre (S2)

Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de document historique

La France de la guerre de Cent Ans

Boris Bove

jeudi 15h-18h et vendredi 9h-12h

histoire médiévale

La guerre de Cent Ans a-t-elle existé ? On le suppose, puisque les livres d'histoire, qui caractérisent ainsi le conflit entre France et Angleterre entre 1337 et 1453, l'affirment depuis le XIX^e siècle. La guerre de Cent Ans n'a pourtant ni début, ni fin officielle, mais on a désigné ainsi la longue et douloureuse période durant laquelle s'est affirmée la souveraineté des premiers États monarchiques européens. Les progrès de la souveraineté et de l'État royal ont en effet rendu caduc le partage féodal de la souveraineté entre le roi et ses vassaux, poussant à la révolte le plus puissant d'entre eux, le duc de Guyenne qui était aussi roi d'Angleterre. On étudiera donc moins les événements guerriers que cette genèse des États souverains et ses corollaires : fiscalité, révoltes, naissance de l'opinion et essor du sentiment national.

Ph. CONTAMINE, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

B. BOVE, *La France de la guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2014.

Histoire du monde

Bible & Orient

Mustapha Djabellaoui

lundi 9h-12h

histoire ancienne

Entre les VIII^e et le VI^e siècles avant notre ère, les empires Assyrien et Babylonien menacent directement l'existence du Royaume de Juda. Craignant leur destruction et leur disparition, les Judéens consignent alors par écrit leur histoire et leurs traditions compilant ainsi les textes fondateurs du Judaïsme. Il s'agit donc de mettre en perspective quelques-uns des principaux épisodes du Premier Testament avec le cadre politique, socio-culturel et économique, qui est celui de leur élaboration, mais aussi de confronter ces épisodes à une abondante documentation rédigée en écriture cunéiforme et aux découvertes archéologiques effectuées au Proche-Orient.

COLLECTIF, *La Bible, Traduction œcuménique de la Bible*, [TOB] 2^e édition, Paris, Société Biblique Française & Les éditions du Cerf, 1988.

M., LIVERANI, *La Bible et l'invention de l'histoire* : Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2010.

F., JOANNES, *La Mésopotamie Au I^{er} Millénaire Avant J-C* : Paris, Armand Colin, Collection U Histoire, 2000.

Le christianisme et l'histoire du monde, de Constantin à la conquête arabe (IV^e-VII^e s. ap JC)

Catherine Saliou

vendredi 15h-18h

histoire ancienne

Dans le cadre de ce cours, on s'interrogera sur les relations entre religion et histoire géopolitique, à partir de l'exemple du christianisme dans l'Antiquité tardive. Constantin, au début du IV^e s. apr. J.C., est le premier empereur romain chrétien. À une exception près, les empereurs qui lui succéderont seront tous chrétiens. Quelles sont les conséquences de ce choix religieux sur leur politique impériale et internationale ? Les chrétiens sont de plus en plus nombreux dans tout le monde antique, mais sont aussi divisés. Quelles sont les conséquences de la diffusion du christianisme et de ses divisions internes sur l'évolution du monde de l'Antiquité tardive ? Telles sont les questions qui seront abordées.

A. CORBIN (dir.), *Histoire du christianisme*, Paris, Le Seuil, 2007 (première partie).

P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, Paris, Presses universitaires de France, 2015. Disponible en ligne sur le site de la BU de Paris 8.

Le fait religieux aux XV^e-XVIII^e siècles. Judaïsme, islam

Benjamin Lellouch

jeudi 12h-15h

histoire moderne

Au carrefour entre histoire et histoire des religions, ce cours a pour objectif de donner des connaissances de base sur le judaïsme et l'islam. On présentera les fondements scripturaires de ces religions (Bible juive, Talmud, Coran, hadith, etc.) et les principaux points de l'observance religieuse ; on soulignera l'importance de la notion de Loi ; on examinera enfin les évolutions des XV^e-XVIII^e siècles, qui pour certaines d'entre elles ont durablement marqué l'islam et le judaïsme (adoption du chiisme par la société iranienne, débuts du réformisme musulman en Arabie centrale, naissance du hassidisme en Pologne). Six séances seront consacrées à l'islam, et six au judaïsme.

J.-C. ATTIAS et E. BENBASSA, *Petite histoire du judaïsme*, Paris, Librio, 2007.

M. A. AMIR-MOEZZI et P. LORY, *Petite histoire de l'islam*, Paris, Librio, 2007.

Le Maghreb du XIX^e siècle à nos jours

Elise Abassade

mercredi 12h-15h

histoire contemporaine

Ce cours propose une initiation aux grands enjeux qui traversèrent la zone géographique appelée « Maghreb » (Maroc, Algérie, Tunisie actuels), de la fin de l'Empire ottoman jusqu'au XX^e siècle (années 1960). Nous travaillerons les définitions, les concepts (« Maghreb », « Monde arabe » notamment) ainsi que les dynamiques et événements liés aux tentatives de réformes, aux mouvements et débats politiques et intellectuels, aux situations coloniales, au développement des nationalismes, aux indépendances.

A partir du XVIII^e siècle, les sociétés africaines sont profondément transformées par des évolutions internes, politiques, religieux, ou économiques, et par des interventions extérieures de plus en plus lourdes, liées à la traite des esclaves, puis à la colonisation. Il existe donc des modernités africaines avec des origines et des trajectoires multiples. Ce cours propose une initiation à l'histoire contemporaine de l'Afrique en retraçant ces trajectoires sur trois siècles. Il combinera des approches à l'échelle continentale et l'étude monographique d'Etats et de sociétés appartenant à des régions différentes du continent.

F. COOPER, *L'Afrique dans le monde. Capitalisme, empire, Etat-Nation*, Paris, Payot, 2015 [2014].

J. ILIFFE, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, « Champs », 1997 [1995].

LA MAJEURE DE SCIENCE POLITIQUE

Premier semestre (S1)

Histoire politique et sociale de la France

Damien de Blic, vendredi 9h-12h

Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Couvrant la période de 1789 à 1962, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français

Droit constitutionnel et institutions comparées

Cours magistral : Isil Edinc, mardi 15h-18h

TD : jeudi 12h-14h (groupe A), 14h-16h (groupe B)

Objectif : Ce cours vise à fournir les connaissances et modes de raisonnement élémentaires de la théorie de l'État et du droit constitutionnel, dont la maîtrise est indispensable à tout étudiant qui souhaite accéder à la pleine intelligence des systèmes politiques contemporains. *Description* : L'étude des grands principes et mécanismes juridiques qui gouvernent le fonctionnement des États démocratiques et libéraux formera le fil conducteur de ce cours, particulièrement sous les angles de la justification et de la limitation du pouvoir. Le propos ne saurait cependant revêtir une dimension strictement juridique et théorique, qui n'aboutirait qu'à une vision très incomplète du phénomène étudié. Les considérations historiques et comparatives seront donc très largement mobilisées, de

même que les aspects déterminants de la vie politique et du fonctionnement des institutions politiques, sans lesquels il serait impossible de comprendre la nature profonde du droit constitutionnel, "droit politique" par excellence.

Économie politique

Laurent Jeanpierre, jeudi 9h-12h

Ce cours a pour but d'apporter aux étudiants les connaissances économiques nécessaires à la compréhension des enjeux politiques contemporains. La première partie du cours privilégie un point de vue historique pour rendre compte de l'autonomisation progressive d'une sphère d'activité économique et des transformations corrélatives de l'État. La deuxième partie prend pour objet les logiques sociales attachées à l'échange et aux différentes formes de transferts qui assurent la circulation des ressources matérielles dans une société (don et contre-don, impôts, redistribution etc.). La troisième partie est centrée sur l'étude des politiques économiques et des différentes formes d'intervention de l'Etat, que ce soit dans la production de biens publics ou dans la correction des inégalités. Le cours prend appui sur des travaux classiques d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études.

Deuxième semestre (S2)

Introduction à la théorie politique

Groupe 1 : Rémi Rouge, mercredi 15h-18h. Groupe 2 : Yves Sintomer, jeudi 12h-15h

Ce cours présentera les conceptions fondatrices de la communauté politique, de l'Etat moderne et de la démocratie. Il s'attachera notamment à expliciter les fondements théoriques de l'Etat moderne et à expliquer sa genèse historique, puis les fondements théoriques de la République et de la démocratie modernes et leurs figures historiques. Une attention particulière sera accordée aux concepts de souveraineté et de souveraineté du peuple.

Introduction aux relations internationales – Cours magistral

Groupe 1 : Médéric Martin-Mazé, mardi 12h-15h. Groupe 2 : Médéric Martin-Mazé, mercredi 15h-18h.

Objectifs : comprendre les enjeux du système politique et économique mondial et se familiariser avec les théories qui en rendent compte.

Description : Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiants une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non

étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.

Introduction aux relations internationales – TD

Groupe 1 : Shoshana Fine, jeudi 18h-20h. Groupe 2 : Nourhane Badawi, vendredi 13h-15h

Objectif : compléter le cours magistral par un travail en plus petit groupe permettant d'approfondir les connaissances et de les mettre en pratique dans des exercices réguliers.

Introduction à la sociologie politique

Groupe 1 : Pierre Gilbert, vendredi 12h-15h. Groupe 2 : Odile Henry, lundi 12h-15h.

Objectif : Apporter aux étudiants une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique.

Description : Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. Les étudiant-e-s auront notamment un exposé à réaliser en groupe à partir d'un des textes de la brochure.

LES EC TRANSVERSAUX

EC libres

L'EC libre du **S1** est un EC de **découverte** d'une autre discipline à choisir impérativement dans les départements de :

- Sociologie
- Géographie
- Économie
- Littérature
- Sciences de l'éducation.

L'**EC libre 2** est « **fléché langue** » : il est vivement conseillé de choisir une langue (si possible approfondir l'étude de la langue choisi au premier semestre).

Les EC libres sont mutualisées entre les deux départements, ils sont donc validés, pour la même matière (langue ou autre), avec la même note dans les deux maquettes.

☞ la saisie de l'inscription pédagogique doit se faire dans l'un ou l'autre parcours

☞ mais il ne doit y avoir qu'un seul code EC dans chaque semestre. Pour un semestre, on ne peut pas valider 2 EC libres différents (un dans chaque parcours).

Langue

Les langues autorisées sont celles du département d'Histoire et celles du département de Science Politique, cad :

- Anglais,
- Espagnol,

- Allemand,
- Italien,
- Portugais,
- Latin,
- Grec ancien,
- et en outre : Arabe, Hébreu, langues slaves.

Préparation au C2i

La préparation au C2i (en L1) est faite au BAPN.

 http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=145

L1 HIS-SCPO - EMPLOI DU TEMPS

Premier semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<i>Anglais</i> <i>S. Kleiman</i>			Économie politique <i>L. Jeanpierre</i>	Histoire politique et sociale de la France <i>De Blic</i>
12-15h		IM (2) hist. ancienne <i>N. Kyriakidis</i>	Documents de l'H choix 2 <i>J. De Schepper</i>	Droit constitutionnel et institutions politiques TD* TD 4 : 12h-14h, A TD 5 : 14h-16h, B	
15h-18h	IM (1) hist. ancienne <i>N. Kyriakidis</i>	Droit constitutionnel et institutions politiques CM : A <i>Erdinc</i>		Documents de l'H choix 3 <i>S. Liatard</i>	Documents de l'H choix 4 <i>A.M. Sanz</i>
18h-21h	Documents de l'H choix 1 <i>S. Guerre</i>	Droit constitutionnel et institutions politiques CM : B <i>Erdinc</i>			

* TD de droit constitutionnel : les étudiants sont affectés dans les groupe A ou B par ordre alphabétique.

 Attention ! cet emploi du temps ne contient pas votre choix de langue et d'EC libre 1 (au choix : sociologie, géographie, économie, littérature, sciences de l'éducation)

Deuxième semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Histoire du monde hist. ancienne <i>M. Djabellaoui</i>			Histoire du monde hist. contemporaine <i>E. Sibeud</i>	IM hist. médiévale <i>B. Bove</i>
12h-15h		Introduction aux RI CM <i>Maze</i> (1)	Histoire du monde hist. contemporaine <i>E. Abassade</i>	Histoire du monde hist. moderne <i>B. Lellouch</i> (1)	Introduction à la sociologie politique <i>Gilbert</i> (1)
	Introduction à la sociologie politique <i>Henry</i> (2)			Introduction à la théorie politique <i>Sintomer</i> (2)	13-15h : Intro aux RI - TD <i>Nourhane Badawi</i> (2)
15h-18h			Intro à la théorie politique (1) <i>Rouge</i> Introduction aux RI CM (2) <i>Mazé</i>	IM hist. médiévale <i>B. Bove</i>	Histoire du monde hist. ancienne <i>C. Saliou</i>
18h-21h				18-20h : Intro aux RI TD <i>Shoshana Fine</i> (1)	

 **Groupes 1 et 2 : répartition par ordre alphabétique**

L2

STRUCTURE DE LA L2

	TYPES D'EC	NB HEURES	NB ECTS
S3	majeure d'histoire		
	Introduction aux époques historiques 1	3	8
	Introduction aux époques historiques 2	3	8
	Question 1	3	8
	majeure de science politique		
	Analyser et enquêter l'État CM	3	6
	Analyser et enquêter l'État TD	2	6
	Organisations internationales	3	6
	Histoire de la pensée politique	3	6
	EC transversaux		
	Langue 2	3	3
Préprofessionnalisation 1	3	3	
	<i>Total</i>	26	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>
S4	majeure d'histoire		
	Introduction aux époques historiques 3	3	8
	Introduction aux époques historiques 4	3	8
	Question 2	3	8
	majeure de science politique		
	Construction et politique de l'Europe	3	8
	Questions contemporaines de théorie politique	3	8
	Action collective et participation politique	3	8
	EC transversaux		
	EC spécifique H-ScPo 1	3	2
	Préprofessionnalisation 2	3	2
EC libre 3 (fléché « langue »)	3	2	
	<i>Total</i>	27	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>

Attention : les cours de préprofessionnalisation sont assurés par le département d'histoire. C'est dans ce département qu'il faut donc vous inscrire à ces cours

LA MAJEURE D'HISTOIRE

Présentation des cours

Introductions aux époques historiques

Ces cours mettent en place les grands repères chronologiques et les grands thèmes d'étude nécessaires à la bonne compréhension de la période étudiée. Chaque étudiant choisit **un cours d'introduction pour chaque période** (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine).

Vous pouvez suivre les quatre cours dans l'ordre que vous voulez, du moment que les quatre époques ont été étudiées à la fin de la seconde année.

Questions

Ces deux cours proposent des approfondissements thématiques sur des sujets plus restreints que les cours d'introduction. - Vous devez choisir un cours de question dans chacune des deux époques non traitées en L1 dans le cadre des cours d'IM.

Premier semestre (S3)

Introductions

Le monde grec archaïque et classique (VIII^{ème}-IV^{ème} siècle av. J.-C.) : politique, société, culture

Paul Cournarie

vendredi 15h-18h

histoire ancienne

On présentera trois approches d'une forme politique systématiquement réinvestie par l'imaginaire démocratique, de son invention jusqu'aux manières grecques de la réfléchir et de la pratiquer : la cité (*polis*). D'abord, on fera l'histoire de l'apparition, de l'efflorescence puis des difficultés de ce mode de gouvernement particulier. Ensuite, on analysera les éléments constitutifs des cités grecques, et plus particulièrement les marges de ces communautés, qu'elles soient liées au statut (femmes, enfants, esclaves) ou à des effets de réputation (mendicité, métiers infamants, xénophobie). Enfin, on présentera les pratiques culturelles des Anciens, ce qui était produit comme ce à quoi cela servait : quel était le rôle des intellectuels (notamment les philosophes et les sophistes), de leurs œuvres (en particulier le théâtre) et leur inscription différenciée, plus ou moins problématique, dans les cités ?

O. MURRAY, *La Grèce archaïque*, Toulouse, Presses de l'Université du Mirail, 1995.

E. WILL, *Le Monde grec et l'Orient. Tome 1 : Le V^e siècle (510-403)*, Paris, PUF, « Peuples et civilisations », 1972.

P. CARLIER, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Seuil, « Point H214 », 1995.

Introduction à l'histoire du Moyen-Âge

Boris Bove

Mercredi 18h-21h

histoire médiévale

Le Moyen Âge se définit comme la période qui fait suite à Antiquité et précède la Renaissance du XVI^e siècle ; il s'ouvre sur l'effondrement de l'empire romain au Ve siècle et s'achève avec les grandes découvertes à la fin du XV^e siècle. L'objet du cours sera de cerner les grandes évolutions qui ont marquées cette longue période de mille ans, à bien des égards originale et pourtant matrice de la modernité. Il faudra comprendre par quel processus une Europe profondément rurale, repliée sur elle-même, où l'écrit est rare, plus ou moins christianisée, sans Etat, divisée en royaumes barbares fragiles, devient chrétienne, urbanisée, savante et structurée en Etats-nations partis à la conquête du monde.

C. VINCENT, *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, Librairie générale française, 1995.

C. GAUVARD, *La France au Moyen âge du V^e au XV^e siècle*, Paris, PUF, 2010.

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle

Jean-Luc Mastin

jeudi 12h-15h

histoire contemporaine

Le XIX^e siècle est le creuset de la société industrielle et bourgeoise. L'industrialisation et les développements du capitalisme ont en effet provoqué des mutations économiques et sociales durables : émergence du prolétariat et de la « question sociale » ; constitution d'une « classe ouvrière » ; premières législations sociales ; affirmation du salariat et montée des « classes moyennes » ; influence d'une grande bourgeoisie d'affaires ; émergence de la grande entreprise ; organisation du patronat... Bien sûr, ces mutations n'ont pas la même chronologie ni les mêmes formes au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique ou en France : pour comprendre, il faut comparer.

P. VERLEY, *La révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997.

A. LESPAIGNOL et J. M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales, 1780-1880*, Paris, Armand Colin, 2005.

Les États-Unis et le monde depuis la Première Guerre mondiale

Pauline Peretz

Mardi 12h-15h

histoire contemporaine

Comment les États-Unis, encore repliés sur le continent américain au début du XX^e siècle, se sont-ils progressivement imposés comme la première puissance mondiale, sur les plans géopolitique, économique et culturel ? Le cours insistera notamment sur le rôle joué par les deux conflits mondiaux et par la Guerre froide, sur les champs d'action de la puissance et ses multiples zones d'influence, sur les réactions suscitées par cette politique aux Etats-Unis et ailleurs. Il s'agira aussi de comprendre les sources de la politique étrangère d'un pays lui-même traversé par des flux croissants d'hommes, de capitaux et d'idées.

C.P. DAVID, L. BALTHAZAR, et J. VAÏSSE, *La politique étrangère des États-Unis : fondements, acteurs, formulation*, Presses de Sciences-Po, 2003.

P. HASSNER et J. VAÏSSE, *Washington et le monde. Dilemmes d'une superpuissance*, CERI/Autrement, 2003.

- P. MELANDRI, *Le « siècle américain ». Une histoire*, Perrin, 2016.
 D. MERRILL, G.P. THOMAS, *Major Problems in American History : Major Problems in American Foreign Relations*, Houghton Mifflin, 1990.
 Y.H. NOUAILHAT, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, Armand Colin « coll.U », 2000.

Question

La France des guerres de religion (1559-1598)

Anne Bonzon

vendredi 9h-12h

histoire moderne

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, alors que la Chrétienté se brise en deux blocs confessionnels rivaux, le royaume de France traverse une séquence historique particulièrement dramatique. Les guerres de religion, luttes fratricides qui déchirent le royaume pendant quarante ans, marquent l'entrée de la France dans la modernité. On ne s'attachera pas tant au détail événementiel de ces troubles politico-religieux qu'aux changements qu'ils induisent : nouvelles approches de la tolérance, redéfinitions de la nature du pouvoir royal et des droits des sujets.

- A. JOUANNA, *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2012.
 A. JOUANNA et J. BOUCHER, D. BILOGHI, G. LE THIEC, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Laffont, 1998.
 N. LE ROUX, *Les guerres de religion*, 2^e éd., Paris, Belin, 2014.

Genre et politique, France, 1789-1945.

Yannick Ripa

mercredi 12h-15h

histoire contemporaine

Pays des droits de l'Homme, la France se singularise pourtant à la fin du XX^e siècle encore comme la « lanterne rouge » de l'Europe, aux côtés de la Grèce, en raison de la place occupée par les femmes dans le monde politique ; depuis, le mouvement paritaire a progressé pour tenter d'imposer l'égalité des sexes dans ce domaine : en 2017 gouvernement et Assemblée nationale reflètent cette notable évolution. Ce cours se propose de remonter aux origines de cette inégalité genrée, de comprendre les causes de cette « modernité masculine » et les effets de genre qui s'en suivirent, dont la plus criante est l'entorse majeure au droit de vote dit universel, quand il ne concerne que les hommes jusqu'en avril 1944.

- A.S. BOUGLE-MOALIC, *Le Vote des Françaises. Cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, PUR, 2012.
 Y. RIPA, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, 1789 à nos jours*, Colin, 2010.
 A.-M. SOHN, « Sois un homme ! » La construction de la masculinité au XIX^e siècle, Paris, Seuil, 2009.
 E. VIENNOT, *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*, Perrin, 2016.

Deuxième semestre (S4)

Introductions

Introduction à l'histoire romaine

Claudia Moatti

Jeudi 12-15h

histoire ancienne

☞ attention, ce cours commence le 9 février

Ce cours a pour ambition de présenter les principales notions d'histoire romaine. Nous commencerons par présenter l'originalité de cette histoire, puis les sources documentaires (textes littéraires, inscriptions, monnaies, archéologie), enfin les principales étapes depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de l'antiquité.

L'évaluation des étudiants se fera en trois parties : une série d'interrogations rapides et deux devoirs sur table.

Y. LE BOHEC, *Histoire de la Rome antique*, PUF, Que-sais-je ?

C. BADEL, H. INGLEBERT, *Grand Atlas de l'Antiquité romaine, IIIe s. av-VIe s. ap. JC*, éd. Autrement

Rome, ville et capitale de la royauté au principat (VIII^e siècle av. JC- I^{er} siècle apr. JC) –

Gwladys Bernard

☞ **Attention : ce cours ne commence qu'en mars 2018. Il a donc lieu sur deux jours :**

Mardi 18h-21h et jeudi 18h-21h

histoire ancienne

Ce cours s'attachera à présenter les principales évolutions politiques et sociales de Rome, de la petite cité du Latium gouvernée par des rois étrusques jusqu'à la capitale d'un empire méditerranéen. Comment les institutions politiques se sont-elles adaptées à ces changements d'échelle ? Comment la société romaine s'est-elle transformée au cours de ces neuf siècles et quelles relations peut-on établir entre les mutations sociales et les évolutions politiques ? Ce cours fera le point sur les principales institutions politiques des différents régimes qu'a connus la cité, ainsi que sur les contacts qu'elle entretient avec le reste du monde méditerranéen.

M. CHRISTOL, D. NONY, *Rome et son empire, des origines aux invasions barbares*, Paris (Hachette), 2005 (2^e éd.) (manuel de base)

Cl. NICOLET, *Rome et la conquête du monde méditerranéen : 264-27 avant J.-C.*, tomes I et II, Paris (PUF), 2001. (à consulter)

M. HUMBERT, *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, Paris (Daloz), 2003 (8^e éd.).

Byzance, Occident et Islam : de l'Empire romain au monde médiéval (V^e-X^e siècle)

Bénédicte Lesieur

Mercredi 15h-18h

histoire médiévale

Entre les V^e et VII^e siècles, l'Empire romain se fragmente et donne naissance à l'Empire byzantin, aux royaumes occidentaux et au califat arabo-musulman. Ces trois civilisations recomposent, chacune à leur manière, l'héritage commun de la civilisation romaine. Elles s'inscrivent dans des cadres territoriaux nouveaux qui connaissent tour à tour expansion, rétractation et fragmentation. Ce cours se propose d'étudier les transformations politiques, économiques, sociales et culturelles qui accompagnent, dans ces trois ensembles, le passage de l'Antiquité tardive au Moyen Âge.

- A. DUCELLIER, M. KAPLAN, *Byzance, IV^e-XV^e siècle*, Paris 1996 (Les Fondamentaux 79)
 S. COVIAUX, *Le haut Moyen Âge en Occident (V^e-X^e siècle)*, Paris 2011.
 A. DUCELLIER, F. MICHEAU, *Les pays d'Islam (VII^e-XV^e siècle)*, Paris 2000 (Les Fondamentaux 139).
 S. JEHEL, G. JEHEL, *De l'Antiquité au Moyen Âge. Continuités et ruptures (III^e-XII^e siècle)*, Paris 2009.

Le fait religieux aux XV^e-XVIII^e siècles : le christianisme

Anne Bonzon

Jeudi 9h-12h

histoire moderne

Au carrefour entre histoire et histoire des religions, ce cours a pour objectif de rappeler les connaissances de base sur le christianisme et de présenter ses évolutions, souvent conflictuelles, à l'époque moderne : humanisme, Réformes protestantes et catholique, jansénisme, évangélisation des mondes lointains etc. Il se place dans la continuité du cours de L1 sur le fait religieux (qu'il n'est cependant pas indispensable d'avoir suivi).

A. CORBIN (dir.), *Histoire du Christianisme*, Seuil, 2007.

Savants et techniciens dans la cité (Angleterre, France, Italie, XVI^e-XVIII^e siècle)

François Pineau

Lundi 9h-12h

histoire moderne

Galilée, Newton et les autres : ce cours d'histoire des sciences et des techniques à l'époque moderne s'intéressera aux acteurs de la « révolution scientifique », des plus célèbres aux plus obscurs. On étudiera des pratiques (les expériences, la correspondance, les controverses), des lieux de savoirs (les cours princières et royales, les académies, les jardins botaniques) ou encore la circulation de ces savoirs, tout en veillant à inscrire ces problématiques dans un cadre politique et social plus large (genèse des États modernes, révolution militaire, décloisonnement du monde, avènement d'un espace public).

C. BLACHERE, B. DERUELLE, A. RUELLET, P. TEISSIER, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés (1500-1789)*, Paris, Atlande, 2016

Introduction à l'histoire du genre dans la France du XIX^e siècle

Yannick Ripa

jeudi 12h-15h

histoire contemporaine

La chute de l'empire napoléonien ne marque nullement la fin de la hiérarchisation des sexes en défaveur des femmes : non seulement le Code civil qui institutionnalise cette inégalité est conservé, mais le XIX^e siècle l'accentue ; aussi est-il qualifié de siècle misogyne. Quels effets les normes genrées ont-elles dans le politique, dans un pays qui s'annonce comme étant celui des droits de l'homme, mais aussi dans le quotidien de chacun et chacune, nécessairement différent selon la classe, voire selon la « race » et la religion. Hier comme aujourd'hui on ne naît ni homme ni femme, on le devient. Quelle marge de manœuvre les normes de genre laissent-elles dans cette société, quelles stratégies ou combats se mettent en place pour modifier la définition du féminin et du masculin ?

- G. FRAISSE, M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XIX^e siècle*, t. IV de G. Duby, M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991.
 Y. RIPA, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, 1789 à nos jours*, Colin, 2010.
 M. ZANCARINI-FOURNEL, *Histoire des femmes en France, XIX^e-XX^e siècles*, PUR, 2005.

Histoire mondiale des migrations, XIX^e-XX^e siècles

Caroline Douki

jeudi 15h-18h

histoire contemporaine

Les migrations de population ne commencent pas à l'époque contemporaine, mais depuis la fin du XVIII^e siècle, pour des motifs politiques, économiques et maintenant environnementaux, elles présentent des caractères massifs et inédits. Le cours présentera ces migrations transnationales dans toutes leurs dimensions (démographiques, économiques, sociales, politiques et culturelles), en montrant comment ces circulations sont tout à la fois des vecteurs, des conséquences et des symboles de la mondialisation. On s'attachera à comprendre ce que ces mobilités représentent pour l'ensemble des pays concernés et ce qu'elles impliquent pour les migrant(e)s. Seront notamment étudiées les questions posées par les périls du voyage, l'exil politique, le contrôle policier, la xénophobie et le racisme, la défense des droits des migrants, sans oublier les conditions du travail immigré et tous les enjeux économiques qui sous-tendent ces migrations. Les exemples proposés auront aussi pour objectif de montrer que les enjeux migratoires ne peuvent se comprendre qu'en plaçant l'analyse à l'échelle du monde. Le travail des étudiants pour ce cours devra faire une large place à l'analyse de documents historiques et à la lecture de la production historiographique.

N. GREEN, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.

K. BADE, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002.

J. DAKHLIA *et al.* (éd.), *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 2011 et 2013.

M. AGIER, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.

Questions

La France des Lumières

Vincent Milliot

mercredi 12h-15h

histoire moderne

Au XVIII^e siècle, la société française connaît des mutations radicales : l'économie est bouleversée par la croissance et l'essor de consommations nouvelles ; le commerce colonial explose ; la monarchie absolue est contestée de multiples façons, son autorité est affaiblie par son incapacité à se réformer ; les vérités révélées et la puissance de l'Église sont remises en cause par les philosophes des Lumières et les encyclopédistes : c'est « le règne de la critique » et l'affirmation

du « tribunal de l'opinion ». La société bouge, mais les institutions et les bénéficiaires du système ancien refusent le changement...

Olivier CHALINE, *La France au XVIIIe siècle*, Paris, Belin, rééd. 2005.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *La France des Lumières, 1715-1789*, Paris, Belin, 2011 (Voir la version compacte 2014, ou les extraits parus sous le titre *Échec au roi : irrespect, contestations et révoltes dans la France des Lumières*, Paris, Belin, 2015).

La Révolution française : histoire socio-politique, 1789-1795

Philippe Minard

mardi 15h-18h

histoire moderne

La Révolution a façonné la société et la culture politique françaises contemporaines. La chute de l'ordre ancien a fait émerger des valeurs et des institutions nouvelles ; les Français ont inventé un nouvel ordre démocratique. On étudiera l'enchaînement des événements de 89 à la fin de la Convention, puis on essaiera d'en saisir les dynamiques fondamentales : l'apprentissage de la démocratie, les formes de la mobilisation populaire, la place de la guerre, la violence et la Terreur.

JC MARTIN, *La Révolution française, 1789-1799. Une histoire socio-politique*, Paris, Belin « Sup », 2004 ;

JP JESSENNE, *Révolution et Empire, 1783-1815*, Paris, « Carré Histoire » Hachette, 1993 (3^e éd. augmentée 2014)

Esclavage et émancipation en Amérique au XIX^e siècle (Amérique latine, Caraïbe, États-Unis)

Armelle Enders

lundi 12h-15h

histoire contemporaine

Au XIX^e siècle, la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage atteignent leur apogée en Amérique. Les plantations esclavagistes (coton, café, sucre) connaissent un grand essor, alors même que l'esclavage est de plus en plus contesté et fait l'objet d'une condamnation morale transnationale. Le cours présentera les principales sociétés esclavagistes du continent (le Brésil, le sud des États-Unis, les Antilles françaises, britanniques, espagnoles) et analysera la chronologie et les modalités des abolitions. On s'interrogera aussi sur ce qu'il advient des sociétés esclavagistes après les émancipations en comparant différents exemples régionaux. Comment passe-t-on du travail servile au travail libre ? Les « nouveaux libres » deviennent-ils des citoyens comme les autres ? Comment est abordée la question raciale dans l'ensemble de l'espace américain ?

C. FOHLEN, *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, Paris, Perrin, 1998.

M. DORIGNY & B. GAINOT, *Atlas des esclavages, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2017 [4^e éd.]

F. REGENT, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Paris, Hachette « Pluriel », 2009.

N. SCHMIDT, *L'abolition de l'esclavage. Cinq siècles de combats, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

Les minorités aux États-Unis depuis la guerre de sécession : discriminations et luttes

Pauline Peretz

Mardi 9h-12h

histoire contemporaine

À travers l'histoire des minorités aux États-Unis, ce cours interrogera les classifications ethno-raciales et les combats pour l'émancipation. Au lendemain de la guerre de sécession, trois amendements à la Constitution abolissent l'esclavage et consacrent l'égalité des droits entre Noirs et Blancs. Mais ces textes sont vidés de leur contenu par les États du Sud et ce n'est qu'une centaine d'années plus tard que l'égalité est réaffirmée par le droit. Cette période voit aussi l'arrivée croissante d'immigrants, d'Europe puis du reste du monde, qui deviennent vite d'autres minorités aux côtés des Noirs (Juifs, catholiques, Latinos, *white ethnics*...). On verra comment ces groupes victimes de discriminations s'organisent, selon des chronologies et des modalités différentes, pour faire respecter leurs droits, entraînant d'autres dans leur sillage (homosexuels, femmes, handicapés).

P. NDIAYE, *Les Noirs américains. En marche pour l'égalité*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 2009.

P. PERETZ, *L'Amérique post-raciale ?*, PUF, 2013.

C. ROLLAND-DIAMOND, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX^e-XXI^e siècle)*, La Découverte, 2016.

P. SCHOR, *Compter et classer. Histoire des recensements américains*, EHESS, 2009.

LA MAJEURE DE SCIENCE POLITIQUE

Premier semestre (S3)

Analyser et enquêter l'État

CM : Pierre Gilbert, jeudi 9h-12h

L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'État s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'État, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Comment se trouvent redéfinis l'intervention des pouvoirs publics et leur rôle dans la régulation des rapports entre groupes sociaux depuis les années 1970 ? Nous aborderons les politiques publiques à travers la multitude d'acteurs qui y sont engagés, en insistant sur les processus de formation et de politisation des « problèmes sociaux ».

Organisations internationales

Thomas Brisson, vendredi 15h-19h

Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).

Histoire de la pensée politique

Florence Hulak, 12h-15h

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux traditions de la pensée politique occidentale, de leur apporter les outils critiques nécessaires à la compréhension des questions théoriques et politiques de notre temps. A cette fin, nous explorerons la genèse, l'historicité et les modes de réception des traditions constitutives de la pensée politique de l'Antiquité à nos jours. Les généalogies modernes des concepts de communauté politique, d'Etat, de représentation, de contrat social, de liberté, de droits individuels, de souveraineté ou de légitimité seront analysées selon une perspective qui permet notamment de comprendre les conditions de possibilité de leur émergence historique, de rendre compte de leurs réappropriations successives et de leurs usages contemporains. Cette année, le cours se centrera sur l'histoire du concept de pouvoir politique. Il partira de l'émergence d'une réflexion critique sur le pouvoir dans les cités antiques des Ve et IVe siècle. Il présentera ensuite les différentes réélaborations de ce concept dans des contextes socio-historiques variés et leurs appropriations au sein des traditions de pensée républicaines, démocratiques, libérales, marxistes ou foucaaldiennes.

Deuxième semestre (S4)

Construction et politique de l'Europe

Nora El Qadim. Groupe 1 : jeudi 9h-12h. Groupe 2 : lundi 12h-15h.

Ce cours propose une introduction à l'histoire et au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques. Le cours sera organisé en trois grandes parties. Une première partie présentera d'abord l'histoire et les théories de la construction européenne: il s'agira notamment de mettre en perspective les discours et les représentations du processus d'intégration européenne. Une deuxième partie se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne: d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes et questionnera l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres.

Questions contemporaines de théorie politique

Elsa Dorlin. Groupe 1 : mardi 9h-12h. Groupe 2 : lundi 18h-21h.

L'objectif de ce cours est, d'une part, de revisiter les concepts, définitions et distinctions constitutives de la théorie politique (droits de l'homme, le privé/public, la nature, autonomie, le bien commun, l'universel) pour interroger leur pertinence et leur inadéquation à ces nouvelles questions de notre temps ; et, d'autre part, d'étudier les nouveaux cadres conceptuels et les nouvelles théorisations développées au cours des dernières décennies pour y répondre.

Action collective et participation politique

Groupe 1 : Mathieu Hauchecorne, lundi 15h-18h. Groupe 2 : Anne Marijnen, jeudi 15h-18h.

Ce cours s'intéresse à l'action individuelle ou collective des citoyens susceptible de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.

LES EC TRANSVERSAUX

Préprofessionnalisation

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivant :

- enseignement secondaire ;
- journalisme ;
- métiers du patrimoine et des archives
- préparation aux concours administratifs (cat. A et B)

EC spécifique H-ScPo

Il s'agit d'un cours à deux voix, fait par un enseignant d'Histoire et un enseignant de ScPo, dans le but de confronter leur épistémologie sur un sujet commun.

EC libre 3

Comme pour l'EC libre 2, il est recommandé d'approfondir l'étude d'une langue.

Premier semestre

Langue 2

☞ Inscrivez-vous au CDL

Préprofessionnalisation 1 (cours assurés par le département d'histoire)

Métiers du journalisme

Sylvain Pattieu

mardi 9h-12h

Ce cours vise à donner aux étudiants une idée de la grande diversité des métiers du journalisme et des enjeux cruciaux qui leur sont liés dans le monde contemporain. Il propose également quelques clefs pour la préparation des concours d'écoles de journalisme. Ce cours exige des étudiants un engagement actif et un travail continu à l'oral comme à l'écrit, puisqu'il s'agira d'approfondir la connaissance de l'actualité, de travailler des exercices spécifiques des concours d'écoles de journalisme, de rédiger des articles, d'apprendre à connaître le vocabulaire de la presse et de divers médias. Des journalistes professionnels interviendront dans certaines séances pour présenter leur métier et en débattre.

Enseigner l'histoire au collège et au lycée : introduction aux enjeux et aux pratiques

Guillaume Gicquel

mardi 18h-21h

Enseigner l'histoire est un métier qui s'apprend. Au cœur d'enjeux épistémologiques et mémoriels et à l'heure de mutations pédagogiques importantes comme le socle commun de connaissances et de compétences, l'histoire scolaire est sans cesse questionnée : découverte et définition des programmes et questionnement sur les récits qu'ils proposent, lien entre histoire scolaire et mémoire, enseignement des questions dites « sensibles », place des acteurs, usages des documents dans l'enseignement ou encore réflexion sur les découpages chronologiques seront successivement abordés. Un stage en établissement permet de prolonger ces réflexions avec d'autres acteurs de terrains.

L. DE COCK, E. PICARD, *La Fabrique scolaire de l'histoire, illusions et désillusion et du roman national*, Marseille, Agone, 2009.

G. PINSON, *Enseigner l'histoire : un métier, des enjeux*, Paris, Hachette, 2007

Introduction à la préparation des concours administratifs

Jean-Luc Mastin

mardi 9h-12h

Ce cours propose d'acquérir ou de renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à la préparation des concours de la fonction publique de catégories A (niveau bac +3) et B (niveau bac). Outre la connaissance du statut de fonctionnaire, une solide culture générale est en effet requise

pour passer et réussir ces concours : histoire politique, économique et sociale de la France après 1945 ; institutions européennes ; notions de droit ; notions d'économie et histoire de la pensée économique. Des exercices permettront de se familiariser avec la méthode des épreuves de culture générale, écrites (QRC, questions à réponses courtes ; dissertation) et orales, et de s'initier à la technique spécifique de la note de synthèse. Il est fortement recommandé de s'intéresser à l'actualité.

Un manuel de préparation aux épreuves de culture générale, par exemple :
T. MARQUETTY et A. S. HARDY-DOURNES *et al.*, *Culture générale. Toutes fonctions publiques, Ville de Paris*, Paris, Foucher, 2010.

Deuxième semestre

EC libre 3 (« fléché langue »)

☞ Inscrivez-vous au CDL, ou dans un autre département

EC spécifique H-ScPo 1

De la res publica à la République : citoyenneté, participation, représentation de l'antiquité à l'époque contemporaine

C. Moatti (Histoire) et Y. Sintomer (ScPo)

vendredi 12h-15h

Même si la notion de « république » n'existe pas dans l'antiquité, l'expérience de la ce que nous appelons la République romaine (509-27 avant J.C.) a servi de référence aux constructions républicaines des temps modernes. De même, depuis la fin du Moyen Âge, les théoriciens du politique se sont inspirés des systèmes civiques antiques (grecs et romains) pour réfléchir aux formes possibles de la participation politique ou à celles de la représentation. Le cours aura précisément pour objectif d'analyser ces liens mais aussi ces écarts entre antiquité et modernité.

Préprofessionnalisation 2

Métiers de l'enseignement. Enseigner l'histoire au collège et au lycée : introduction aux enjeux et aux pratiques

Guillaume Gicquel

lundi 18h-21h

Enseigner l'histoire est un métier qui s'apprend. Au cœur d'enjeux épistémologiques et mémoriels et à l'heure de mutations pédagogiques importantes comme le socle commun de connaissances et de compétences, l'histoire scolaire est sans cesse questionnée : découverte et définition des programmes et questionnement sur les récits qu'ils proposent, lien entre histoire scolaire et mémoire, enseignement des questions dites « sensibles », place des acteurs, usages des documents

dans l'enseignement ou encore réflexion sur les découpages chronologiques seront successivement abordés. Un stage en établissement permet de prolonger ces réflexions avec d'autres acteurs de terrains.

L. DE COCK, E. PICARD, *La Fabrique scolaire de l'histoire, illusions et désillusion et du roman national*, Marseille, Agone, 2009.

G. PINSON, *Enseigner l'histoire : un métier, des enjeux*, Paris, Hachette, 2007.

Introduction à la préparation aux métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées)

Marie-Cécile Bouju

mercredi 9h-12h

Organisé et assuré par une enseignante du département d'histoire, ce cours présente l'histoire, les métiers, les acteurs et les enjeux de ce monde professionnels. Il dispense une culture technique élémentaire en matière de traitement, de signalement et de conservation. Des professionnels interviendront ; au moins deux visites d'un établissement patrimonial seront organisées (toutes les visites sont obligatoires). Les étudiants rendront des travaux écrits et oraux (exposé, fiche de lecture, lecture de la presse professionnelle, compte rendu d'exposition) et en particulier devront construire et rédiger un projet professionnel.

A.-M. BERTRAND, *Les Bibliothèques*, Paris, La Découverte, 2007.

S. CŒURE et V. DUCLERT, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2011.

D. POULOT, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2009.

Ces ouvrages sont disponibles en ligne sur le portail de la bibliothèque universitaire, dans la base *Cairn.info*.

L'histoire sous d'autres formes

Pauline Peretz

vendredi 9h-12h

L'histoire est très présente autour de nous sous des formes non académiques : magazines, sites web, émissions de radio, expositions, documentaires, pièces de théâtre, jeux vidéo... utilisant des matériaux historiques ou racontant l'histoire au grand public. Ce cours propose d'explorer et d'expérimenter certaines de ces formes à partir d'exemples choisis collectivement. Une première partie du cours sera consacrée à l'étude de réalisations, grâce à des visites ou sorties et à la rencontre avec des professionnels. Dans un second temps, chaque étudiant sera amené à proposer un projet sur le thème qui l'intéresse en adoptant la forme qu'il aura envie d'expérimenter. En fonction des possibilités techniques de réalisation, des essais pourront être réalisés.

L2 HIS-SCPO - EMPLOI DU TEMPS

Premier semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		Prépro choix 1 journalisme <i>S. Pattieu</i>		Analyser et enquêter l'État <i>Gilbert</i>	Question hist. moderne <i>A. Bonzon</i>
		Prépro choix 2 concours adm <i>J.-L. Mastin</i>			
12h-15h	Histoire de la pensée politique <i>F. Hulak</i>	Introduction hist. contemporaine choix 1 <i>P. Peretz</i>	Question hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	Introduction hist. contemporaine choix 2 <i>J.-L. Mastin</i>	Organisations internationales <i>T. Brisson</i>
15h-18h			Analyser et enquêter l'État* TD 1 : Groupe A TD 2 : groupe B		Introduction hist. ancienne <i>P. Courmarie</i>
18h-21h	Prépro choix 3 enseignement <i>G. Gicquel</i>		Introduction hist. médiévale <i>B. Bove</i>		

* TD « Analyser et enquêter l'État » : répartition en deux groupes par ordre alphabétique

☞ N'oubliez pas de prendre un cours de langue

Deuxième semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Introduction hist. moderne <i>F. Pineau</i>	Question hist. contemporaine <i>P. Peretz</i> (2)	Prépro. métiers du patrimoine <i>M.-C. Bouju</i>	Introduction hist. moderne <i>A. Bonzon</i>	Prépro. Autre histoire <i>P. Peretz</i>
		Questions de théorie politique : <i>Dorlin</i> (1)		Construction de l'Europe El Qadim (1)	
12h-15h	Question hist. contemporaine <i>A. Enders</i> (1)		Question hist. moderne <i>V. Milliot</i>	Introduction hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	Cours spécifique <i>C. Moatti – Y. Sintomer</i>
	Construction Europe <i>El Qadim</i> (2)			Introduction hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	
15h-18h	Action collective et participation politique <i>Hauchecorne</i> (1)		Action collective et participation politique. <i>Marijnen</i> (2)		
		Question hist. moderne <i>P. Minard</i>	Introduction hist. médiévale <i>B. Lesieur</i> (1)	Introduction hist. contemporaine ▪ <i>C. Douki</i>	
18h-21h	Prépro. enseignement <i>G. Gicquel</i>	Introduction hist. ancienne <i>G. Bernard</i>		Introduction hist. ancienne <i>G. Bernard</i>	
	Questions de théorie politique <i>Dorlin</i> (2)				

 **Groupe 1 : il comprend obligatoirement tous les étudiants n'ayant pas suivi de cours d'introduction médiévale au premier semestre, et devant donc prendre le cours de B. Lesieur le mercredi 15h-18h.**

L3

STRUCTURE DE LA L3

	TYPES D'EC	NB HEURES	NB ECTS
S5	majeure d'histoire		
	Thématique (période A)	3	8
	Thématique (période B)	3	8
	Historiographie	3	8
	majeure de science politique		
	Les théories de la démocratie	3	8
	Études du genre	3	8
	Médias et espace public	3	8
	EC transversaux		
	Langue 3	3	3
	Préprofessionnalisation 3 : stage facultatif + méthodologie du mémoire de licence	3	3
	<i>Total</i>	<i>24</i>	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>
S6	majeure d'histoire		
	Thématique (période C)	3	8
	Thématique (période D)	3	8
	Sciences auxiliaires	3	8
	majeure de science politique		
	Politique et société 1	3	8
	Politique et société 2	3	8
	Politique des sciences et environnement	3	8
	EC transversaux		
	EC spécifique H-ScPo 2	3	2
	Préprofessionnalisation 4 : mémoire de licence	0	4
	<i>Total</i>	<i>21</i>	<i>HIS : 30 SCPO : 30</i>

LA MAJEURE D'HISTOIRE

Présentation des cours

Thématique(s)

Les étudiants doivent s'inscrire dans **quatre cours de « thématique »** : un dans chacune des quatre époques de l'histoire. Ces cours qui reprennent une approche par thèmes délimités permettent à l'étudiant de parachever la construction de sa culture historique et fournissent les bases pour préparer ensuite les concours ou élaborer un projet de master.

Historiographie (au 1^{er} semestre)

Ce cours aborde les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, depuis l'Antiquité jusqu'aux courants les plus récents. Il suscite une réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

Sciences auxiliaires (au 2^e semestre)

Le travail de l'historien mobilise d'autres savoirs et des techniques spécifiques. Il s'agit, dans ce cours, de s'initier aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), ou d'acquérir d'autres outils : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie....

Premier semestre (S5)

Thématiques

Jules César

Claudia Moatti

jeudi 12-15h

histoire ancienne

César est une figure centrale pour comprendre la crise de la République romaine. Non seulement sa carrière politique, ses pouvoirs extraordinaires, ses méthodes d'action, ses guerres, sa politique italienne, ses programmes agraires, mais encore son éducation, ses engagements intellectuels, son éloquence, sa mort même en 44 avant notre ère, tout fait écho dans une époque de grands bouleversements. L'objet de ce cours n'est donc pas de proposer une biographie de César, mais de traverser le premier siècle avant notre ère avec César, témoin exceptionnel d'un monde en mouvement. Un exercice passionnant que nous poursuivrons à travers les sources littéraires mais aussi iconographiques, épigraphiques ou encore numismatiques.

L'évaluation des étudiants se fera en quatre temps : une série d'interrogations rapides, deux devoirs sur table, la lecture d'au moins un article scientifique ; la participation active au cours sera également prise en compte.

LE BOHEC, LE GLAY, VOISIN, *Histoire romaine*, PUF

CESAR, *La guerre des Gaules*, folio classique ou en ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/CAES/BGI.html>

César, *La guerre civile*, en ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/CAES/BCI.html>

Prier, produire et vendre : une histoire économique de l'Église en Occident (VIII^e-XV^e siècles)

Catherine Verna

mercredi 15h-18h

histoire médiévale

L'histoire de l'Église médiévale est traditionnellement tournée vers l'étude des dogmes, des pratiques religieuses et de la spiritualité des laïcs, des réformes, de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire... Ce cours souhaite aborder autrement l'histoire de l'Église en la replaçant dans

l'économie médiévale. L'Église, qu'il s'agisse du clergé régulier ou séculier, est un grand propriétaire terrien, un seigneur qui a su rassembler et organiser son patrimoine, un acteur économique très actif. Certains ordres ont été particulièrement attentifs à la gestion de leurs biens (par le biais des comptabilités, par exemple) ou à leur équipement (on pense aux cisterciens et à l'attention qu'ils ont portée aux techniques, tant agricoles qu'industrielles) et ont su orienter leurs productions en fonction du marché et des profits escomptés. Si l'Église a été un agent économique de premier plan, les clercs ont également pensé l'économie, en particulier les franciscains. Dans un contexte de croissance puis de crise économique, la pratique du prêt à intérêt, la recherche du profit, le rachat du salut, la question de l'enrichissement et la place du travail et du salariat sont autant de thèmes de réflexion des hommes d'Église et, en particulier, des théologiens. Les clercs ont cherché à comprendre l'économie de leur temps et leurs réflexions ne sont pas étrangères aux travaux des économistes et des sociologues contemporains.

A.-M. HELVETIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge, v^e-xv^e siècle*, Paris, Hachette, 2008.

Ph. CONTAMINE *et al.*, *L'économie médiévale*, Paris, Armand Colin, 1993.

L'Empire ottoman de 1453 à 1566

Benjamin Lellouch

mardi 12h-15h

histoire moderne

De la prise de Constantinople à la mort de Soliman le Magnifique, l'Empire ottoman s'impose comme une grande puissance sur la scène méditerranéenne. On montrera comment la conquête a façonné la société et l'État ottomans.

F. GEORGEON et N. VATIN, G. VEINSTEIN (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015.

B. LEWIS, *Istanbul et la civilisation ottomane*, Paris, Tallandier, 2011.

R. MANTRAN (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989.

Révolutions, autoritarisme et démocratie en Amérique latine (1945-c.2010)

Armelle Enders

mercredi 12h-15h

histoire contemporaine

Après la Seconde guerre mondiale, l'Amérique latine connaît une vague de démocratisation qui se traduit par la participation au débat public de nouveaux segments de la population. Dans ce contexte démocratique surgissent des forces politiques, fortement incarnées par un leader, comme Perón en Argentine, qui bénéficient d'un large soutien populaire. Ces courants, et les gouvernements qui en sont issus, défendent des politiques de développement qui privilégient l'industrialisation et sont conduites par l'État. Ils se lancent également dans des réformes sociales d'une ampleur inédite en Amérique latine et se heurtent à une forte opposition conservatrice qui, dans le contexte de la guerre froide, réussit à les écarter du pouvoir par la force. Avec la Révolution cubaine (1959), les tensions s'accroissent et les coups d'État se multiplient. L'Amérique latine compte 3 dictatures en 1960, mais 13 en 1973. L'armée n'intervient plus seulement pour renverser les gouvernements, mais elle s'empare du pouvoir et le conserve pendant de longues années, avant de se retirer dans les années 1980 et de laisser la place à de « nouvelles républiques ». Ce sont donc les transformations sociales et politiques de l'Amérique latine depuis 1945 qui feront l'objet de ce cours.

- A. ROUQUIE, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Le Seuil, Nouvelle édition revue et augmentée, « Points », 1998.
- F. CHEVALIER, François, *L'Amérique latine, de l'Indépendance à nos jours*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1993 2^e édition refondue.
- O. DABENE, Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin,

Historiographie

Lectures historiographiques

Valérie Pouzol

lundi 12h-15h

Ce cours invite les étudiants à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives.

J-M. BIZIERE, P. VAYSSIERE, *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 1995.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, *Les courants historiques en France XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

Deuxième semestre (S6)

Thématiques

États et régimes politiques en pays grecs : les institutions, entre idéologies et pratiques sociales (VIII^e-I^{er} siècles av. J.-C.)

Nicolas Kyriakidis

jeudi 15h-18h

histoire ancienne

Une approche convenue de l'histoire des cités grecques se réduit souvent à « la démocratie athénienne à l'époque de Périclès ». Les Grecs sont sans doute les premiers à avoir développé une réflexion théorique de grande ampleur sur les différentes manières de vivre en collectivité (Platon, Aristote...). Cette réflexion s'est autant nourrie d'une pratique variée qu'elle a prétendu produire des outils pour guider l'action politique et réformer les États. De fait, les Grecs ont vécu en quelques siècles suivant des régimes politiques variés (démocratie, oligarchie, monarchie pour

reprandre une typologie convenue) dans des structures étatiques qui ne l'étaient pas moins (cité, confédération, royaume). L'objectif de ce cours est, à partir de l'étude de la variété des situations les mieux documentées (Athènes archaïque et classique, monarchies hellénistiques, Rhodes et les confédérations étolienne et achéenne à l'époque hellénistique...), de montrer, des poèmes homériques à la conquête romaine, la manière dont s'articulent, dans le politique, savoirs théoriques, configuration sociale et fonctionnement institutionnel.

M. C. AMOURETTI et F. RUZE, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.

Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval

Martin Gravel

Mardi 15h-18h

histoire médiévale

En apparence, l'invention de l'écriture définit la césure primordiale du temps humain : avant, la sauvagerie et la préhistoire ; après, la civilisation et l'histoire. Cette distinction brutale se réalise même dans les destinées individuelles, tant l'apprentissage de la lecture détermine le récit de la vie : avant, l'enfance sauvage ; après, l'âge adulte. Faut-il croire que d'apprendre à lire, pour les sociétés, pour les individus, c'est sortir de la barbarie ?

À juste titre, ces clichés causent le doute. Mais il ne suffit pas de les ignorer pour en venir à bout. L'écriture est une technique dont l'acquisition, l'évolution et les effets exigent l'attention de l'histoire. Depuis son invention, les sociétés humaines se la réapproprient à neuf, d'une génération à l'autre ; cette transformation constante de la pratique de l'écriture est une donnée fondamentale, tant de l'ordre politique que des réalités sociales les plus diverses. Des rouleaux de papyrus aux premiers livres imprimés, le Moyen Âge constitue un chapitre déterminant de cette réappropriation ; il a orienté le cours de l'histoire occidentale. Ce cours vise d'abord à présenter les outils conceptuels de la recherche sur l'écriture mis en place depuis les années soixante, puis à étudier leurs applications pour le premier Moyen Âge, du VI^e au XI^e siècle environ.

J. GOODY, *La logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin, 1986.

B. GREVIN, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.

D. R. OLSON, *L'univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée*, Paris, Retz, 1998 (1994).

W. J. ONG, *Oralité et écriture : la technologie de la parole*, Paris, Belles Lettres, 2014 (1982).

Vivre en ville (France, XVII-XVIIIe siècles)

Vincent Milliot

Vendredi 15h-18h

histoire moderne

Comme dans toute l'Europe, les sociétés urbaines sont en expansion et en pleine transformation dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles. Après avoir présenté les moteurs de cette expansion, le cours se propose d'examiner les dynamiques qui sont à l'œuvre dans la société urbaine : apport essentiel des migrations, essor des consommations matérielles mais aussi importance des contrastes sociaux et poids de la pauvreté ; mutation des sensibilités religieuses ; transformation des formes de sociabilité ; multiplication des supports de l'information. Sans oublier d'évoquer la délicate question de « l'ordre public » dans des villes toujours plus difficiles à tenir.

- R. CHARTIER, *La ville classique, Histoire de la France urbaine*, t. 3, Paris, Seuil, 1981, rééd. poche Points, 1998.
 S. DURAND, *Les villes en France, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Hachette-Supérieur, 2006.
 P. GUIGNET, *Les sociétés urbaines dans la France moderne*, Paris, Ellipses, 2006.

Féminismes et antiféminismes, France, 1870-1981.

Yannick Ripa

mercredi 12h-15h

histoire contemporaine

Déjà privées depuis 1789 des droits civils et civiques que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen postulait accordés à tout individu quel que soit son sexe, les femmes se voient confirmer leur exclusion de la sphère publique et leur infériorité juridique dès l'instauration de la III^e République. La démocratie rend ainsi aveuglante la domination masculine. Contre celle-ci, des femmes s'organisent, inaugurant un véritable mouvement féministe qui connaît au cours d'un siècle deux vagues. Un combat qui, en dépit des antiféministes, modifie le genre dans la France contemporaine.

M. ALBISTUR, D. ARMOGATHE, *Histoire du féminisme français, du Moyen Âge à nos jours*, Des Femmes, 1977.

C. BARD, (dir.), *Les Féministes de la première vague*, PUR, 2015.

C. BARD, (dir.), *Les Féministes de la seconde vague*, PUR, 2012.

E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT et alii (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les Editions de l'Atelier, 2004.

Y. RIPA, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010.

Patronat(s) et mutations du capitalisme, France / Europe occidentale, XIX^e – XX^e siècles

Jean-Luc Mastin

mardi 12h-15h

histoire contemporaine

Pour comprendre les évolutions du capitalisme depuis les débuts de l'industrialisation, il faut se plonger dans les logiques économiques, financières et sociales des entreprises et de leurs dirigeants. Le capitalisme familial et les patrons héritiers se sont-ils vraiment effacés au profit du capitalisme managérial et des *managers* (cadres salariés diplômés) ? Comment la rationalisation du travail a-t-elle affecté la gestion de la main-d'œuvre, d'abord objet des politiques « paternalistes » puis du *management* et de la « DRH » (direction des ressources humaines) ? Comment les patrons s'organisent-ils sur le marché, face aux syndicats de salariés, et face à l'intervention croissante de l'État ? Quels arbitrages font-ils entre autofinancement et distribution de dividendes, entre recours aux banques et recours aux marchés financiers ? Autant de questions qui seront traitées dans ce cours, en privilégiant les grandes entreprises, l'analyse comparative (France / Royaume-Uni / Allemagne), et la longue durée.

P. VERLEY, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1999. [manuel à lire et relire]

E. CHADEAU, *L'économie du risque. Les entrepreneurs, 1850-1980*, Paris, O. Orban, 1998.
Patrons et patronat en France au 20^e siècle, numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle*, 114/2 (2012). [<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-2.htm>]

Sciences auxiliaires

Paléographie et initiation aux sources médiévales

Anne-Marie Helvétius
mercredi 9h-12h

La paléographie médiévale permet d'apprendre à déchiffrer les écritures du Moyen Âge. Ce cours propose une initiation à la lecture des sources d'archives et des manuscrits écrits en latin ou en ancien français entre le IX^e et le XV^e siècle. Il s'adresse de préférence aux étudiants ayant déjà quelques notions de latin ou désireux d'en acquérir. L'évolution des écritures, des techniques et des supports de l'écrit sera également abordée. Plus largement, le cours a pour but de former les étudiants au métier de l'historien médiéviste : il offrira une présentation des différents types de sources conservées (écrites et non-écrites : manuscrits enluminés, sceaux, monnaies, blasons...) et des sciences auxiliaires qui permettent leur interprétation historique.

B. BISCHOFF, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, 2^e éd., Paris, Picard, 1993.

O. GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Livre de Poche, 1998.

Initiation au traitement informatique des données historiques

Patrice Péveri
jeudi 9h-12h

Ce cours qui prendra la forme d'un atelier vise à familiariser les étudiants avec les méthodes informatiques de stockage et de traitement des données historiques. Il s'agira principalement de s'initier à la construction de bases de données relationnelles et à leur exploitation. Outre une formation pratique au maniement du logiciel *Access*, les séances porteront sur la méthode Merise, l'analyse préalable des documents, la création des bases, la saisie des données, les tris et les extractions, la création de requêtes et de tableaux croisés. L'effectif sera limité à 16 inscrits afin de permettre une assistance individualisée pendant les manipulations. Elle concerne exclusivement des étudiants sachant déjà utiliser un ordinateur, gérer des fichiers, faire des sauvegardes, etc. Enfin, il est vivement conseillé d'avoir facilement accès à un ordinateur équipé du programme précité pour pouvoir s'appropriier les techniques vues en cours et réaliser les exercices d'évaluation.

J. CELLIER et M. COCAUD, *Traiter des données historiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001. [ouvrage obligatoire]

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles)

Anne Bonzon
vendredi 12h-15h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses, mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de

découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne, des comportements et des mentalités (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...).

L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à tous les étudiants de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. AUDISIO et I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991.

P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1993.

LA MAJEURE DE SCIENCE POLITIQUE

Premier semestre (S5)

Les théories de la démocratie

Kolja Lindner, mercredi 18h-21h.

Objectif : Acquérir une vue d'ensemble des débats théoriques et des problématiques contemporaines autour de la question démocratique. *Descriptif* : À partir de l'étude de certains auteurs contemporains (Habermas, Blondiaux, Young, Brown, Rancière, etc), il sera proposé une réflexion sur les difficultés à donner de la "démocratie" une définition univoque. Il s'agira également, en s'appuyant sur des débats politiques actuels, de confronter la réflexion sur la démocratie aux problèmes de la structure socio-économique, des inégalités et de la différence.

Études du genre

Alice Romerio, lundi 15h-18h, lundi 18h-21h

Qu'est-ce que le « genre » ? Le cours a pour objectif de présenter les principaux apports de la sociologie à l'analyse des processus complexes contribuant à la construction sociale de la différence des sexes. Après avoir illustré en quoi le genre est un principe d'intelligence du monde social, un principe d'ordre et de hiérarchie, une pratique d'improvisation se déployant sur une scène de contrainte, le cours s'intéresse à la manière dont les identités sexuelles se construisent et aux liens entre sexe, genre et sexualité. Le cours traite ensuite du fonctionnement du genre dans différents domaines étudiés par la sociologie : le travail, la socialisation, la politique, la sexualité. Il portera une attention particulière à l'intersection du genre avec d'autres rapports sociaux, par exemple de classe et de « race ».

Médias et espace public

Audrey Mariette, mercredi 9h-12h

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.

Deuxième semestre (S6)

Politique et société : Afrique

Clemens Zobel, mercredi 15h-18h

Objectif : Donner une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États post-coloniaux et leurs enjeux théoriques.

Descriptif : En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États post-coloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.

Politique et société : Monde musulman

Thomas Brisson, mardi 9h-12h

Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l'unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l'Etat et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Egypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêtera également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée etc.). Enfin, on s'interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que

sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînées.

Politique des sciences et environnement

Camille Rivière, lundi 9h-12h.

Objectif : cours propose une introduction à l'analyse de questions liées aux politiques des sciences sociales et naturelles en les envisageant dans leur double dimension. Il s'agira d'examiner les sciences humaines, sociales et naturelles d'une part, comme « objets » de politiques, dans la mesure où elles sont parfois pilotées par des conceptions, voire des agendas politiques ; et d'autre part comme « sujets » de politiques, au sens où elles peuvent sous-tendre la compréhension du phénomène politique, voire l'orientation de conceptions politiques. *Descriptif* : Le cours partira de l'expression classique d' « animal politique » pour montrer que cette notion peut se construire de manière multiple selon les définitions, conceptions politiques et types d'approches scientifiques en jeu, comme par exemple (de manière non limitative) la psychologie sociale, l'éthologie, l'écologie, les sciences cognitives ou les nanotechnologies.

LES EC TRANSVERSAUX

Le stage (prépro 3)

En Histoire le stage est facultatif : il est possible, mais ne donne pas lieu à une validation sous forme d'EC. Il n'y a donc ni mémoire, ni soutenance, ni note. En revanche, tout étudiant qui souhaiterait effectuer un stage, doit demander, compléter et signer une convention de stage. La délivrance de la convention suppose toutefois de répondre aux mêmes critères pédagogiques et administratifs valables pour les stages obligatoires du simple cursus.

En Science politique, le stage est facultatif. Il peut être inclus dans la formation s'il donne lieu à un mémoire qui se substituera alors au mémoire de recherche classique de L3. (Attention, il ne s'agit pas d'un simple rapport de stage mais d'un véritable travail de recherche fondé sur le stage et encadré par un.e enseignant.e qui doit être contacté avant le début du stage). Les étudiants peuvent également demander à effectuer un stage hors formation, s'il répond aux critères pédagogiques et administratifs valables pour tous. En ce cas, il ne donne lieu à aucun rapport.

Le mémoire de licence (prépro 3 & 4)

☞ Il est fait **soit en Histoire, soit en Science politique**

☞ en histoire, la méthodologie, et le travail de lecture a lieu au premier semestre ; la soutenance a lieu en mars.

Notice pour le mémoire de licence en Histoire. Il s'agit de rédiger un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire en utilisant une bibliographie bâtie en partie par l'étudiant. Chaque étudiant doit mettre en perspective la question qu'il aura choisie, en la replaçant

dans une évolution historiographique, en la reliant à un débat en cours, ou à la découverte de nouvelles sources. Ce mémoire est donc l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiant lors d'une soutenance.

Chaque étudiant est suivi par deux enseignants titulaires :

- un **tuteur** qui assure les séances de méthodologie (obligatoires) et vérifie la progression du travail des étudiants ;
- un **réfèrent scientifique**, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire. S'ils le souhaitent, les étudiants peuvent demander l'aide des étudiants de maîtrise responsables du tutorat de licence.

Comment procéder ? Avant le début des cours en septembre, chaque étudiant doit trouver un enseignant titulaire (maître de conférences ou professeur) pour diriger son travail en tant que réfèrent scientifique. Il doit convenir d'un sujet avec lui, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiants doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique. Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire début mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et du réfèrent. Gardez l'œil sur les informations publiées sur notre site.

☞ *une liste de thèmes sera disponible sur le site du département début septembre*

☞ *Prenez rapidement contact avec un enseignant titulaire du département d'histoire (voir la page Web du département), pour qu'il soit votre réfèrent et vous propose un sujet.*

Premier semestre (S5)

Méthodologie du mémoire de licence

En histoire :

Tutorat méthodologique

G1, Emmanuelle Sibeud	jeudi 9h-12h
G2, Gwladys Bernard	mercredi 12h-15h

Ce cours de méthodologie du mémoire de licence est obligatoire. Comment construire une bibliographie pertinente par rapport à la question choisie ? Comment dégager une problématique, organiser un plan ? Comment rédiger un texte scientifique, reposant sur un appareil critique de notes de bas de page ? Ce cours a d'abord lieu en groupes (6 séances de méthodologie environ) puis en petits groupes d'étudiants travaillant sur le même thème ou sur la même période, et enfin sous la forme d'un suivi individuel. Il sera l'occasion pour chaque étudiant de présenter progressivement son travail lors de brefs exposés de 5 minutes.

En science politique :

Sibylle Gollac, jeudi 15h-18h

Cet enseignement est destiné à permettre la maîtrise des méthodes et démarches d'analyse propres à la science politique. Il comporte une partie plus théorique destinée à poser les bases du questionnement en science politique, de l'enquête de terrain et du travail d'interprétation et de

rédaction. Nous traiterons ainsi des différentes étapes de la construction d'une recherche (rupture épistémologique, construction de l'objet, problématique, etc). Ces aspects seront mis en application à travers la réalisation de travaux empiriques (autour d'un thème transversal aux différents groupes, fixé en début de semestre) sur la base desquels les étudiants seront évalués. Ce cours comporte aussi bien une préparation à la pratique de l'observation ethnographique et à la rédaction d'un journal de terrain, nécessaire dans le cadre des stages, qu'une initiation aux méthodes de recherche indispensable pour les étudiants qui font le choix du mini-mémoire

Deuxième semestre (S6)

EC spécifique H-ScPo 2

Les images en politique au XX^e siècle

A. Matard-Bonucci (Histoire), L. Jeanpierre (ScPo)
mercredi 18h-21h.

L3 HIS-SCPO - EMPLOI DU TEMPS

Premier semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h			Médias et espace public <i>Mariette</i>	Méthodologie du mémoire de licence en histoire G1 <i>E. Sibeud</i>	
12h-15h	Historiographie <i>V. Pouzol</i>	Thématique hist. moderne <i>B. Lellouch</i>	Thématique hist. contemporaine <i>A. Enders</i>	Thématique hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	
			Méthodologie du mémoire de licence en histoire G2		
15h-18h	Études de genre <i>Romerio</i>		Thématique hist. médiévale <i>C. Verna</i>	Méthodologie du mémoire de licence en Science politique	
18h-21h	Études de genre <i>Romerio</i>				

Deuxième semestre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Politique des sciences et environnement <i>Rivière</i>	Politique et société : monde musulman <i>Brisson</i>	Sciences auxiliaires <i>A.-M. Helvétius</i>	Sciences auxiliaires traitement des données <i>P. Peveri</i>	
12h-15h	Historiographie <i>J.-P. Duteil</i>	Thématique hist. contemporaine <i>J.-L. Mastin</i>	Thématique hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>		Sciences auxiliaires paléographie moderne <i>A. Bonzon</i>
15h-18h		Thématique hist. médiévale <i>M. Gravel</i>	Politique et société : Afrique <i>Zobel</i>	Thématique hist. ancienne <i>N. Kyriakidis</i>	Thématique hist. moderne <i>V. Milliot</i>
18h-21h			DC – Cours spécifique L3* <i>MA. Matard – L Jeanpierre</i>		

MOBILITE INTERNATIONALE

Un séjour d'un semestre en mobilité internationale est possible en L2 ou L3. Il est préférable de le faire au plus tard en L3, pour terminer la double licence en juillet et postuler à des masters.

☞ il faut contacter un responsable des échanges avant Noël de l'année précédente (c'est-à-dire en nov. de l'année de L1 pour partir en L2, ou en sept. de l'année de L2 pour partir en L3).

Les étudiants peuvent partir dans le cadre et avec les universités partenaires du département d'Histoire ou de ScPo, au choix. Se renseigner auprès de :

- Claudia MOATTI pour Histoire (claudia.moatti@gmail.com)
- Clemens Zobel pour ScPo (clemens.zobel@univ-paris8.fr).

MON PARCOURS PEDAGOGIQUE - L1 HIS-SCPO

☞ Complétez soigneusement ce tableau pour le conseil de fin de semestre **en HISTOIRE**. Il est en ligne sur la page du département. Téléchargez-le, remplissez-le sous format Word, transmettez-le par courriel à votre responsable de licence. À chaque conseil, vous en remettrez un exemplaire imprimé.

ANNÉE : NOM : Prénom : N° étudiant :

Mail :@.....

	UE	EC	ECTS	note obtenue	code Apogée	enseignant	intitulé du cours	année d'obtention
S1	UE1 Culture et méthodologie historiques 1	Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation (période A)	16					
		Documents de l'historien	8					
	UE 2 Transversales	EC libre 1	3					
		Langue	3					
S2	UE 3 Culture et méthodologie historiques 2	Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire (période B)	16					
		Histoire du monde	8					
	UE 4 Transversales	EC libre 2	3					
		Préparation au C2I	3					

MON PARCOURS PEDAGOGIQUE - L2 HIS-SCPO

☞ Complétez soigneusement ce tableau pour le conseil de fin de semestre **en HISTOIRE**. Il est en ligne sur la page du département. Téléchargez-le, remplissez-le sous format Word, transmettez-le par courriel à votre responsable de licence. À chaque conseil, vous en remettrez un exemplaire imprimé.

ANNÉE : NOM : Prénom : N° étudiant :

mail :@.....

	UE	EC	ECTS	note obtenue	code Apogée	enseignant	intitulé du cours	année d'obtention
S3	UE 5 Approfondissements historiques	Introduction 1	8					
		Introduction 2	8					
		Question 1	8					
	UE 6 Construction du parcours professionnel	Prépro 1	3					
		Langue (2)	3					
S4	UE 7 Approfondissements historiques 2	Introduction 3	8					
		Introduction 4	8					
		Question 2	8					
	UE 8 Construction du parcours professionnel 2	EC libre 2	2					
		Prépro 2	2					
		EC spécifique H-ScPo	2					

MON PARCOURS PEDAGOGIQUE - L3 HIS-SCPO

☞ Complétez soigneusement ce tableau pour le conseil de fin de semestre **en HISTOIRE**. Il est en ligne sur la page du département. Téléchargez-le, remplissez-le sous format Word, transmettez-le par courriel à votre responsable de licence. À chaque conseil, vous en remettrez un exemplaire imprimé.

ANNÉE : NOM : Prénom : N° étudiant :

mail :@.....

	UE	EC	ECTS	note obtenue	code Apogée	enseignant	intitulé du cours	année d'obtention
S5	UE 9 Techniques et spécialités historiques 1	Thématique A	8					
		Thématique B	8					
		Historiographie	8					
	UE 10	Langue (3)	3					
		Mémoire de licence : méthodologie	3					
S6	UE 11 Techniques et spécialités historiques	Thématique C	8					
		Thématique D	8					
		Sciences auxiliaires	8					
	UE 12 Expériences professionnelles	EC spécifique	3					
		Mémoire de licence	4					

4^e de couverture : Il y a cent ans... Le débarquement des premières troupes américaines à Saint-Nazaire, 26 juin 1917. Sur le quai, les soldats américains sont rassemblés devant les navires sur lesquels ils ont traversé l'Atlantique.

